

# Agence Locale de l'Énergie du Pays de Saint-Brieuc

## Rapport Moral 2014

L'année 2014 a été, une nouvelle fois, riche d'actualités, d'évènements et de changements pour l'ALE :

- Suite aux élections locales qui se sont tenues en mars, les communes et les EPCI adhérents ont toutes renouvelé leurs représentants délégués auprès de l'Agence. Conformément aux Statuts de l'association, chaque commune adhérente dispose d'un siège, et chaque EPCI entre 2 et 8 sièges en fonction de sa taille.  
Une AG extraordinaire s'est tenue au mois de juin pour accueillir les nouveaux élus, puis pour élire un nouveau Conseil d'Administration et un nouveau Bureau. A cette occasion, j'ai eu l'honneur de prendre la relève de Joël Le Borgne pour présider ce nouveau Conseil d'Administration. Je suis entouré de 4 Vice-Présidents (Alain Crochet, Didier Le Buhan, Gilbert Bertrand, Jean-Luc Barbo), d'un Trésorier (Hervé De Freslon), et de 4 autres membres du Bureau (Roger Rouillé, Christian Lucas, Joël Le Borgne, Hervé Quéau).  
Le Bureau s'est réuni en moyenne une fois par mois depuis l'AG extraordinaire, et le Conseil d'Administration s'est réuni à deux reprises en octobre 2014 et en mars 2015.
- L'ALE a connu en 2014 une grosse vague de ré-adhésion des communes : sur les 44 communes adhérentes en 2013, 29 avaient adhéré dès le départ en 2010 ou 2011 et arrivaient au terme de leur convention pluriannuelle. Malgré un contexte budgétaire peu favorable, et malgré une hausse parfois importante de la cotisation, 25 d'entre elles ont renouvelé leur adhésion à l'ALE. Cela témoigne notamment de l'intérêt que suscite le service de CEP. De plus, l'ALE a accueilli 5 nouvelles communes en 2014 : L'Hermitage-Lorge, Saint-Glen, Plémy, Erquy et Saint-Bihy.
- L'Espace info-energie a connu une affluence toujours aussi soutenue, avec plus de 2000 contacts en 2014, dont 90% sur le Pays de Saint-Brieuc. Cela représente 23 contacts pour 1000 ménages, avec des disparités territoriales entre EPCI que l'ALE s'attache à gommer.
- Le programme Vir'volt-ma-maison a connu une nette accélération au mois de septembre 2014, grâce à son ouverture à tout type de maisons individuelles, quelle que soit l'énergie de chauffage. A ce jour, on dénombre 45 chantiers terminés, + 28 projets validés en cours de chantier, + 80 ménages en cours de réflexion/étude.  
Au départ on dénombrait entre 3 et 4 nouveaux projets par mois. Depuis septembre dernier, on est passé à environ 15 nouveaux projets par mois, puis 32 au mois de février. Il faut encore accélérer.
- La montée en charge des partenariats avec les bailleurs sociaux, et le lancement d'une action de lutte contre la précarité énergétique en partenariat avec Lamballe Communauté, ont justifié l'engagement de deux volontaires du Service Civique en 2014.

Pour terminer l'année en beauté, il ne restait plus à nos parlementaires qu'à reconnaître le rôle et le champ d'action des ALEC dans le cadre de la loi de Transition Energétique : c'est chose faite depuis le mois de février, au Titre VIII portant sur la gouvernance (« [DONNER AUX CITOYENS, AUX ENTREPRISES, AUX TERRITOIRES ET À L'ÉTAT LE POUVOIR D'AGIR ENSEMBLE](#)»), dans l'article 56bis B.

L'année 2015, déjà bien engagée, nous promet des perspectives tout aussi passionnantes :

- La Ville de Saint-Brieuc a reconduit son adhésion avec l'ALE pour une durée de 3 ans, tout en ré-orientant le partenariat sur de nouveaux champs d'actions : initialement focalisé sur l'efficacité énergétique du patrimoine bâti, le travail portera désormais sur la mobilisation des acteurs du territoire, la planification énergétique, et la prise en compte des enjeux énergie-climat dans les grands projets d'urbanisme et d'aménagement de la Ville.
  
- Le Conseil d'Administration a souhaité approfondir et développer les actions de l'agence dans le domaine de la lutte contre la précarité énergétique. Une modification statutaire vous sera d'ailleurs proposée en ce sens. Des recherches de financement sont en cours, notamment auprès de la Fondation Abbé Pierre.
  
- Enfin, l'Agence est largement impliquée dans le projet de Boucle Energétique Locale de Saint-Brieuc Agglomération, qui lui a valu le label national de « Territoire à Energie Positive ». Le travail de recensement des points de consommation de chaleur a abouti sur une cartographie de « densité énergétique » : l'ALE mènera en 2015 des études d'opportunité sur les secteurs les plus denses, pour caractériser la pertinence et la faisabilité de réseaux de chaleur. Ce faisant, l'ALE contribue aux réflexions de planification énergétique territoriale : une compétence dont hériteront prochainement les EPCI, via la loi de transition énergétique.

Michel HINAULT  
Président

Le 31 mars 2015